AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-73 525480

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 2 au Bulletin n° 152 du mois de Mai 1973 — 14 Mai 1973

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous traversons une période de grands risques. Les périthèces (organes de conservation du champignon) accusent une maturité maximale, d'où une libération importante d'ascospores après chaque pluie ou averses, souvent violentes, qui continuent à intéresser nos régions.

La protection contre les Tavelures doit être assurée d'une façon efficace. En conséquence, renouveler le traitement dans les délais les plus brefs, même dans les vergers où le traitement a été réalisé immédiatement après les pluies lessivantes des 4 et 5 Mai.

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie se manifeste avec de plus en plus d'intensité. Il n'est pas rare de trouver des bouquets floraux entièrement contaminés sur les variétés sensibles.

Eliminer avec soin les pousses oïdiées et poursuivre la lutte par traitement mixte, Tavelure - Oïdium. Veiller à bien apporter les doses de produits conseillées.

ARAIGNEES ROUGES SUR POMMIER ET PRUNIER

L'éclosion des oeufs d'hiver a été rapide au cours des journées exceptionnellement chaudes de début Mai. Les contrôles effectués dans diverses régions nous permettent de préciser que la majorité des pontes sont arrivées à éclosion actuellement.

Contrôler la présence de ces acariens avec une bonne loupe, à la face inférieure des feuilles les plus âgées.

Le seuil de tolérance, généralement admis, de 25 à 30 formes mobiles par feuille, est atteint dans un certain nombre de vergers.

Bien observer les vergers pour décider de la nécessité du traitement. Se rappeler que les pontes étaient nombreuses cet hiver.

En cas de nécessité, on profitera du traitement Tavelure pour intervenir. Si la floraison n'est pas terminée, choisir un produit reconnu non dangereux pour les abeilles, c'est-à-dire : tétradifon, tétrasul, dicofol, chinométhionate, thioquinox ou chlorphénamidine. Pour les doses à mettre en oeuvre, consulter la liste des pesticides en votre possession. Sur prunier, faire un traitement spécifique.

CHEIMATOBIE

Suivre l'activité de ces chenilles. Des dégâts notables nous sont signalés dans la région de WISSEMBOURG (67).

.../...

250

/ CULTURES LEGUMIERES /

- HARICOTS -

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Bien que la plupart des variétés mises actuellement sur le marché se montrent résistantes à l'Anthracnose, il nous paraît utile de préciser les moyens de lutte contre l'Anthracnose, dans le cas où des variétés sensibles à cette maladie seraient mises en place.

Trois traitements sont généralement à effectuer :

1) Au stade 2 feuilles,
2) Au début de la floraison,
3) A la formation des premiers filets.

Utiliser, de préférence, en pulvérisation pneumatique :

Captane, folpel, mancozèbe, manèbe, thirame, zinèbe, zirame, à la dose de 2.000 g de matière active à l'hectare.

/ GRANDES CULTURES /

- BETTERAVES INDUSTRIELLES -

PEGOMYIE

En date du 3 Mai, nous avons signalé les toutes premières pontes de Pégomyies. Depuis cette date, les betteraves ont bénéficié de conditions climatiques très favorables et la grande majorité des plantules atteignent le stade 4 feuilles. Les pontes déposées à la face inférieure des feuilles deviennent plus nombreuses mais restent au-dessous du seuil de nuisibilité. Aucune mine n'est observée actuellement. Les premières éclosions sont, toutefois, proches, mais en raison du temps "poussant", il est vraisemblable qu'il sera inutile d'intervenir, sauf rares exceptions.

Surveiller les cultures. Un traitement ne s'imposera que si l'on observe, en cours de semaine, plus de 2 mines par feuille.

Tout traitement est actuellement inutile dans les parcelles ayant fait l'objet d'un traitement insecticide du sol avec aldicarbe (Témik), carbofuran (Curater - Furadan) ou phorate (Thimet).

En dehors des produits utilisables pour la Pégomyie figurant sur la liste en votre possession, rajouter l'acéphate (Orthène), à la dose de 525g de matière active à l'hectare.

- COLZA -

CHARANCON DES SILIQUES

Dans les parcelles où le traitement "Méligèthes" n'a pas été effectué en raison de la faiblesse des populations de ce ravageur, l'on observe de fortes concentrations de Charançons des siliques.

La présence de plus de deux Charançons par inflorescence, doit décider de l'intervention.

Utiliser un produit non dangereux pour les abeilles et traiter en dehors des heures de butinage des abeilles.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 152 publié le 9 Mai 1973.

14 mai 1973

V I G N E

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU

Le dépistage des premières taches de Mildiou de la vigne présente un intérêt certain. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise cette année encore, un concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou.

Il sera procédé à la répartition des prix suivants :

- Pour chacun des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin :

- 1 prix d'une valeur de 50.- F.
- 2 prix d'une valeur de 30.- F.

- Pour chacun des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle :

- 1 prix d'une valeur de 50.-F.
- 1 prix d'une valeur de 30.-F.

L'envoi aura le maximum de chances d'arriver en parfait état si les feuilles sont enveloppées dans de la mousse ou du coton hydrophile légèrement humide et emballées dans un sachet en matière plastique.

Afin d'obtenir le maximum de précisions sur l'implantation de ces premiers foyers, nous vous proposons d'utiliser la fiche de renseignements ci-dessous.

(à détacher)

Nom et Prénoms :

Adresse :

Commune :

Lieu-dit :

Cépage :

Situation de la feuille malade sur la souche :
(1ère - 2ème - 3ème - 4ème feuille, etc...)

Nombre de taches observées dans la parcelle :

Situation de la parcelle : coteau - plaine

Date de la découverte :

Signature :

251